



**Réseau d'animateurs
de Charte Forestière de Territoire
en Languedoc Roussillon**

**Informations aux animateurs de CFT
du
1er février 2011**



Bonjour à tous,

Vous trouverez ci joint plusieurs informations ou documents qui peuvent vous être utiles :

- la circulaire qui renouvelle l'aide à l'exploitation par câble des forêts de protection pour l'année 2011.

Elle détaille les modalités et les critères d'éligibilités de cette subvention accessible aux communes et propriétaires privés.

L'enveloppe consacrée à cette aide dépendra du nombre de dossiers qui seront montés.

Aussi, je ne peux que vous encourager à vous rapprocher de votre agent ONF pour bénéficier de ces aides.

- un appel à projets relatif à l'adaptation des forêts aux changements climatiques.

Si vous avez des projets concernant cette thématique, cet appel à projets peut vous être utile.

Les modalités de financement et les critères d'éligibilité sont décrits dans les documents ci joints.

- la liste des études forestières réalisées ces dernières années en Languedoc Roussillon

Le programme AGIR AMONT comporte un *Axe transversal innovation/recherche* qui prévoit la valorisation des recherches forestières réalisées en particulier en Languedoc Roussillon.

Il peut être intéressant de prévoir sur vos territoires des journées de présentation de ces études et de vulgarisation.

Cordialement,

